


ROPRAZ

Le journal de Ropraz



*Avec une formation
gratuite, page 11*

Edité depuis 2007

Edition no 29, juin 2026

Voici votre journal de Ropraz avec l'agenda des manifestations, les communications de la Municipalité et les informations importantes, ainsi que des articles intéressants, et des nouveautés.



Responsables de l'édition : La Municipalité ainsi que de précieux intervenants.

Agenda

Voici les prochains événements :

L'été à l'Estrée :

Exposition actuelle: "Origine(s)", peinture et céramique,

Henry Butty et Giovanna Butty Croce

Présence des artistes

6 juin – 26 juillet 2026

28 juin et 12 juillet 2026



Atelier de 4 à 12 ans : Terre cuite et pastel (CHF 15,- pour matériel)

11 juillet 2026 de 15h à 18h

avec Henry Butty et Giovanna Butty Croce

Réservations à: fondation@estree.ch

L'automne à l'Estrée :

Exposition 3 : "Matières"

5 septembre – 25 octobre 2026

Sculptures, céramiques murales, tableaux techniques mixtes

Jean-Marie Bidet, Anje Fontaine, Marie-Claire Meier, Michel Mouthon

Vernissage en présence de l'artiste

5 septembre à partir de 16h 2026

Mise en lumière : Mercédès Pasche

5 septembre – 25 octobre 2026

Café littéraire: Vernissage du livre "Vivre" (à paraître)

3 octobre 2026 (horaire à définir)

une collaboration entre Cécile Heidsieck et Mercédès Pasche

...et les autres événements de la Commune

Fête du 1er août : cette année la fête est organisée par la Commune de Corcelles-le-Jorat.

Défi Cyclomania : action annuelle de promotion du vélo du 1er septembre au 30 septembre 2026, page 10.

PECC : Excursion à Ropraz le samedi 22 août 2026 en présence d'une biologiste dans le cadre des plantes exotiques envahissantes. Explication et inscription page 11.

Sortie des aînés : le jeudi 27 août 2026, les informations parviendront aux aînés.

Journée des jeunes : le samedi 3 octobre 2026, les informations suivront.

Conseil général : le lundi 26 octobre 2026.

N'hésitez pas à participer à ces manifestations et profitez ainsi de la vie animée de notre commune.

Communications de la Municipalité

concernant

➤ CANICULE

Trop chaud : surveiller ces signaux d'alerte :

Surveiller ces signaux d'alerte : Vertiges, évanouissement Nausées, vomissements Fatigue, faiblesse Maux de tête Courbatures, crampes Respiration rapide, battements cardiaques élevés Soif extrême Urine de couleur jaune foncé etc. Si votre état de santé vous inquiète, appelez votre médecin ou la Centrale des médecins au 0848 133 133	Le coup de chaleur est une urgence vitale Signaux d'alerte : + Température corporelle > 40°C + État confusionnel, inconscience + Peau sèche, absence de transpiration En cas d'inconscience d'une personne ou impossibilité à la faire boire : Appelez le 144 et, en attendant les secours : Appliquer de l'eau froide sur tout le corps Éventer la personne autant que possible Déplacer la personne vers un endroit frais Direction générale de la santé (DGS VD)
--	--

➤ PECC (Plan Energie et climat communal):

Le 2 avril 2026, la commune a achevé les quatre années prévues dans le cadre du PECC. Afin de finaliser et d'approfondir certaines mesures, la Municipalité a obtenu une prolongation d'une année. Le Canton participera à hauteur de 50 % aux frais de la mandataire.

➤ Résultat du concours oiseaux

Comme promis, nous publions les résultats du concours des oiseaux de la dernière édition de notre journal. Tous les enfants ayant participé ont correctement associé les noms aux dix oiseaux et ont ainsi répondu avec succès au concours.

Nous les remercions chaleureusement pour leur participation et les félicitons pour leurs bons résultats. Le nombre de bonnes réponses était supérieur au nombre de prix à distribuer, un tirage au sort a été effectué sous la surveillance attentive de notre boursière, Dominique Perroud.

Les trois gagnants, qui ont chacun reçu un Smartgame, adapté à leur âge, sont:
Valentin Diserens, Victor Gilliéron et Roman Rasandimanana.

Toutes nos félicitations aux gagnants et encore un grand merci à l'ensemble des participants !

➤ Attention à l'arnaque aux faux policiers !

Pour l'année 2025, 925 cas ont été annoncés à la police dans le canton de Vaud et 257 ont été une réussite pour les escrocs qui ont encaissé l'argent à leurs victimes.

Pour obtenir davantage d'informations, vous pouvez contacter votre administration communale ou le poste de police le plus proche. Toutes les informations utiles sur www.votrepolice.ch

PERSONNES ÂGÉES :
ATTENTION !
ARNAQUE :
FAUX POLICIER / FAUX BANQUIER

Ne donnez ni vos cartes bancaires, ni vos codes PIN à qui que ce soit, pas même un banquier ou un policier qui vous appelle par téléphone ou qui se présente à votre domicile.
Même s'il ou elle vous montre une carte de police ou un brassard de couleur.

La police ou votre banque n'agissent pas ainsi !

Et si ça vous arrive, appelez le **117**

ATTENTION - ARNAQUES !
Plus d'infos : votrepolice.ch



Le bon geste du recyclage



Recyclage du polystyrène expansé (EPS)

Pour fabriquer du polystyrène expansé, on utilise un liquide incolore (le styrène) qui est produit à partir de pétrole. Outre le fait qu'une quantité minimale de ce matériau est utilisée, les inclusions d'air à 98 % garantissent une résistance thermique élevée. Les propriétés amortissantes des chocs et des bruits, mais aussi thermo-isolantes du polystyrène expansé en font un matériau dont ni la branche du bâtiment, ni l'industrie du conditionnement ne songerait à se passer.


La commune de Ropraz travail avec  pour le recyclage de l'EPS.

Depuis 2021, le centre de recyclage de Boswil (AG) est le point central de réception de l'ensemble des retours de recyclage de l'EPS. Les collaborateurs réceptionnent les sacs de recyclage ou les big bags. Le contenu est trié, broyé mécaniquement et nettoyé. Les matériaux compactés sont ensuite transformés en billes d'EPS (matériau brut EPS). Il en résulte une matière première secondaire suisse qui est mélangée à la production et insérée dans un nouveau panneau de construction isolant en EPS contenant au moins 97% de matière recyclée.






Le recyclage du polystyrène expansé est un circuit fermé qui nécessite qu'il soit trié. Veillez donc à ce qu'il n'y ait aucun corps étranger lors de l'élimination du polystyrène expansé.

Que faut-il jeter dans la collecte de polystyrène expansé?

 Uniquement le polystyrène expansé

Ne font pas partie des déchets à collecter dans les sacs à polystyrène :

-  Les particules de calage (chips)  Les barquettes de fruits et de viande (en mousse dure de polystyrène)
-  Les matériaux étrangers tels que le plastique, le carton, la ficelle, le bois, etc.

....et puis notre



Notre commune a participé pour la deuxième fois à l'opération « coup de balai ». 34 personnes réparties en plusieurs groupes ont sillonné le territoire communal afin d'y récolter des déchets.



265 kg de déchets divers ont été ramassés. Cette matinée s'est conclue par un apéro et des saucisses grillées offerts aux participants. Un grand merci à tous.

Jérôme Porchet, Municipal

En cas de doute, n'hésitez pas à demander de l'aide au personnel de la déchetterie !

Ropraz – culte de l'enfance



Paroisse du Jorat



Peut-être avez-vous déjà observé quelques enfants qui restaient sur la place de jeux, un jeudi après-midi et qui se ruiaient sur un goûter préparé pour eux... Vous vous êtes peut-être demandé qui était cette dame qui les accueillait ainsi à la sortie du bus...

Depuis des générations, un petit groupe d'enfants se réunit régulièrement à Ropraz pour entendre des histoires de la Bible, en discuter, prier, bricoler, dessiner, chanter.

Il y a bien des années, c'était le buraliste postal et son épouse qui conduisaient ce groupe. Il y a aussi eu un municipal. Et voilà une vingtaine d'année que je m'occupe de ce groupe avec l'aide, depuis 2 ans, de Sylvain Demierre, animateur de l'enfance pour la Paroisse du Jorat.

Au début, j'ai commencé avec un tout petit groupe qui a préparé une saynète pour la fête de Noël à l'église. Rapidement, des copains d'école, des voisins, des petits frères et sœurs ont fait grandir ce groupe. Au fil des années, nous avons eu entre 5 et 12 enfants âgés de 5 à 10 ans.

Les enfants peuvent rejoindre le groupe dès l'âge de la 2P et jusqu'à la 6P. Ensuite, ils peuvent enchaîner avec le KT à Servion, animé par notre diacre, Monsieur Bertrand Quartier.

Nous accueillons des enfants de toutes confessions, du moment que les parents acceptent qu'on raconte des histoires de la Bible à leurs enfants.

Nous nous retrouvons toutes les deux semaines, le jeudi après l'école. La rencontre commence par un goûter, si possible sur la place de jeux, à l'arrivée des bus. Dès 16 heures, nous allons dans la petite salle polyvalente au rez-de-chaussée de la Maison de Commune.

Pendant une heure, nous chantons, si Sylvain est là avec son piano, nous nous parlons de notre humeur du moment et nous la confions à Dieu. Nous racontons une histoire et nous en discutons et pour finir, nous faisons souvent un bricolage ou un dessin.

En novembre et décembre, nous préparons une saynète pour animer la fête de Noël à l'église. En fin d'année scolaire, tout le monde, les enfants avec leurs parents, sont invités à participer au culte en plein air à Corcelles et à la broche qui suit.

La Commune de Ropraz soutient ce petit groupe en mettant la salle polyvalente à disposition, en soutenant financièrement les goûter et la fête de Noël à l'église. Nous l'en remercions chaleureusement.

Si votre enfant sera en 2P, 3P, 4P, 5P ou 6P à la rentrée, vous pouvez l'inscrire à cette activité en contactant le diacre de notre paroisse (bertrand.quartier@eerv.ch)

Nous nous réjouissons beaucoup d'accueillir vos enfants.



Marinette Rytz, monitrice du culte de l'enfance

Ropraz - village culturel - aussi hors-territoire

Le Musée Eugène Burnand de Moudon enrichit son patrimoine avec le soutien des communes

Situé au cœur de la vieille ville de Moudon, le Musée Eugène Burnand constitue l'un des hauts lieux culturels de la Broye vaudoise. Dédié au peintre naturaliste moudonnois Eugène Burnand - seul peintre romand à posséder son propre musée –, cet établissement, installé dans une demeure historique de la Ville-Haute, présente une riche collection d'œuvres illustrant le monde rural, les paysages du Jorat ainsi que des scènes de la vie quotidienne de la fin du XIXe siècle.

Eugène Burnand (1850-1921) s'est illustré par un style réaliste et profondément humaniste. Ses œuvres témoignent d'un fort attachement au travail de la terre, aux traditions paysannes et à la lumière des campagnes vaudoises. Le musée conserve aujourd'hui près d'une centaine d'œuvres, allant des dessins préparatoires aux grandes huiles monumentales.

L'actualité du musée a récemment été marquée par une acquisition majeure : le tableau *Le Repos des laboureurs*, peint en 1888 par Eugène Burnand. Cette œuvre de grand format (140 cm x 180 cm), représentant des paysans prenant leur repas au bord d'un chemin après le travail des champs, a été acquise pour 30'000 francs grâce à une mobilisation régionale exceptionnelle. Communes, mécènes privés et amateurs d'art ont participé à la collecte de fonds afin de permettre au tableau de demeurer à Moudon à l'issue de son exposition temporaire. La commune de Ropraz a également contribué à cette acquisition.

L'histoire de cette toile est particulièrement singulière. Après avoir quitté la Suisse à la fin du XIXe siècle pour rejoindre la collection d'un industriel français, elle a disparu pendant plusieurs décennies avant de réapparaître récemment à Bâle. Ses propriétaires ont accepté de la céder au musée moudonnois, convaincus de son importance patrimoniale pour la région. Cette acquisition représente un véritable retour aux sources pour une œuvre étroitement liée à l'identité agricole vaudoise.

Par son thème, centré sur le repos après le travail, ce tableau s'intègre parfaitement à l'exposition thématique actuelle, *Flemme ! Histoire de la fatigue*, organisée en collaboration avec le Musée du Vieux-Moudon. Celle-ci explore les représentations du travail, du repos et de la fatigue à travers les siècles.

Grâce à cette nouvelle acquisition et à ses projets culturels, le Musée Eugène Burnand confirme son rôle essentiel dans la conservation et la transmission du patrimoine artistique vaudois.



Jördis Tietje-Girault, Municipale

Ropraz - village sportif - aussi hors-territoire

Attention habitants de la région !

Attention..... spectacle garanti cet été à Lausanne !

Cet été, certains vélos vont clairement dépasser les limites de la physique... et peut-être aussi celles de votre imagination.

Le club de vélo trial qui s'entraîne à Ropraz organise du 24 au 26 juillet, les Championnats du monde jeunesse de vélo trial sur la magnifique place de Bellerive à Lausanne.

Pendant trois jours, près de 200 jeunes pilotes, filles et garçons âgés de 9 à 16 ans, venus d'une vingtaine de nations vont grimper, sauter, rebondir et tenir en équilibre sur des obstacles qui feraient hésiter... même une chèvre de montagne.

Et oui, certains arrivent même du Japon. Traverser la planète pour venir sauter sur des cailloux à vélo ... ça s'appelle de la motivation.

Le programme :

- **vendredi soir** : le concours par nations
- **samedi de 9h00 à 17h00** : les éliminatoires avec la grande bataille des 200 pilotes
- **dimanche de 9h30 à 17h00** : les finales, là où les champions naissent.... et où le public retient son souffle.

Cantine, buvette et restauration sur place. Entrée libre.

Si vous pensez que votre vélo est courageux parce qu'il monte la côte....venez voir ce que ces jeunes font avec le leur. Votre bicyclette risque de faire une petite dépression.

Et si vous voulez vivre l'événement de l'intérieur.

Il reste encore quelques places pour rejoindre l'équipe **des bénévoles chanceux.... site : wyglausanne2026.ch**

Promis : bonne humeur, spectacle incroyable... et quelques histoires à raconter pendant des années.

Pour tout renseignement : Jean-Daniel Savary 076 504 45 33 – jd.savary@bluewin.ch



Jean-Daniel Savary, habitant de Ropraz

Le frelon asiatique : apprenons à le reconnaître

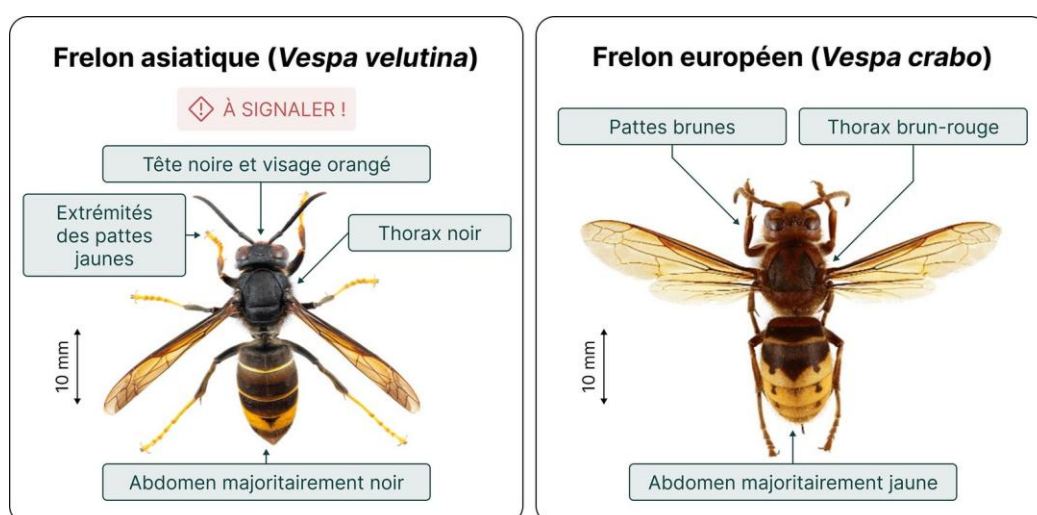
Arrivé en Suisse en 2017, le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est désormais bien installé dans le canton de Vaud, où plus de 880 nids ont été détruits en 2025. L'an passé, un nid a même été trouvé sur notre commune. Pour freiner sa progression, les apiculteurs ont besoin des yeux de toute la population.

Pourquoi s'en préoccuper ?

Le frelon asiatique est un redoutable prédateur d'abeilles. Posté devant une ruche, il peut chasser les ouvrières une à une et empêcher la colonie de butiner. Privées de réserves, les abeilles ne passent pas l'hiver. Au-delà de l'apiculture, ce sont aussi nos guêpes, nos mouches et nos abeilles solitaires qui font partie de son menu, avec un impact direct sur la biodiversité de nos jardins et de nos vergers.

Comment le reconnaître ?

Le frelon asiatique mesure environ 3 cm. En vol, il apparaît globalement noir, sans aspect jaune ni roux, ce qui le distingue bien de notre frelon européen, beaucoup plus brun rouge. De près, trois détails permettent de l'identifier sans hésiter : son thorax entièrement noir, l'extrémité jaune vif de ses pattes, et son abdomen majoritairement sombre avec une seule bande jaune orangé.



À gauche, le frelon asiatique à signaler. À droite, notre frelon européen indigène, qu'il faut au contraire protéger.

Reconnaître un nid

Le frelon asiatique construit deux nids successifs dans l'année. Au printemps, la reine fonde un petit nid primaire, souvent à l'abri sous un avant-toit, dans un cabanon, un nichoir ou un caisson de stores. C'est à ce stade qu'il est le plus facile à détruire. Plus tard dans la saison, la colonie déménage en hauteur et construit le nid secondaire, parfois énorme, à la cime d'un grand arbre.



Le nid primaire du printemps (à gauche) et le nid secondaire d'été ou d'automne (à droite).

Une chasse compliquée à Ropraz l'an passé

L'an passé, une équipe d'apiculteurs a détruit un nid sur le territoire de la commune. La chasse a été longue, car personne n'avait encore l'expérience de cette technique.

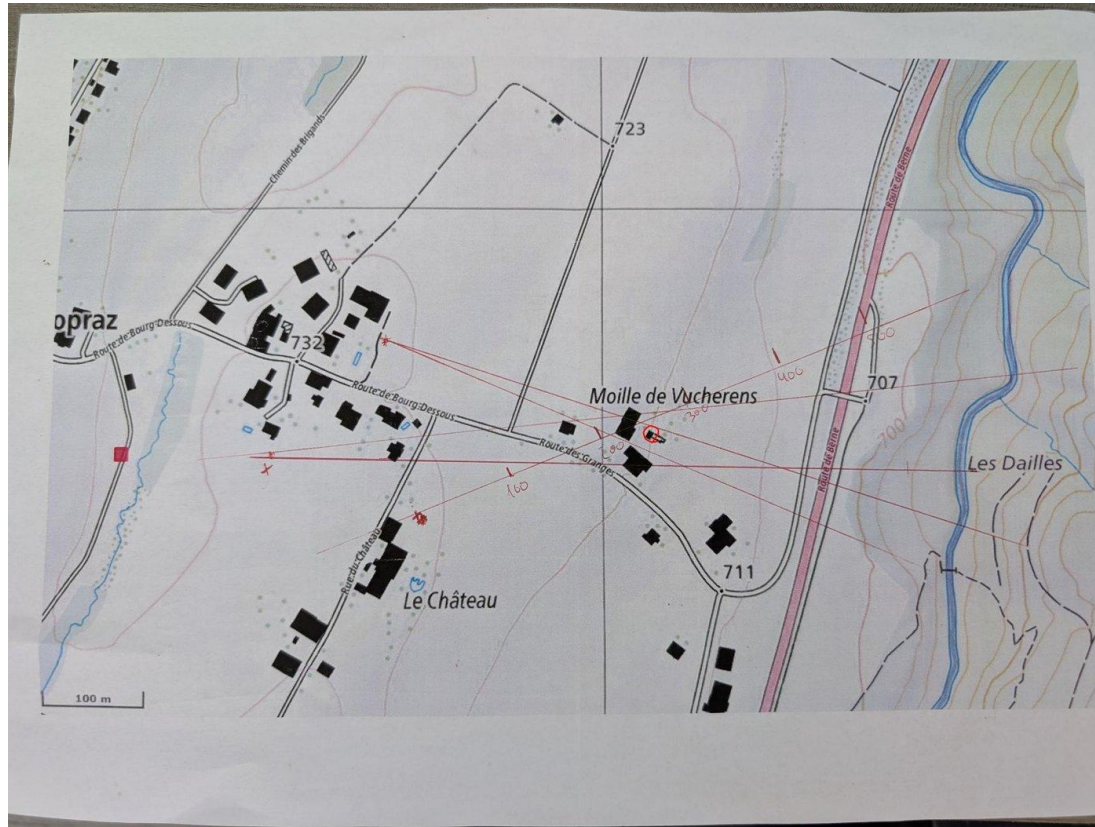
Le principe consiste à capturer des frelons devant un rucher au moment où ils chassent les abeilles, à les marquer d'un petit point de peinture sur le thorax, puis à



les relâcher sur une réserve de nourriture placée à une centaine de mètres. Le frelon se repère quelques secondes, puis repart **en ligne droite** vers son nid pour y rapporter le butin.

L'appât sucré placé à distance du rucher. Au centre, un frelon asiatique marqué d'un point de peinture rouge sur le thorax.

En notant la direction à chaque relâcher, on trace sur une carte une série de droites. Leur intersection donne la zone du nid. Cela ressemble à une chasse au trésor rigolote, mais c'est dans les faits un exercice pénible et chronophage.



Les directions des frelons marqués (traits rouges) et l'emplacement réel du nid (cercle rouge), près de Moille de Vucherens.

Nous avons pu éprouver la méthode en prouvant son efficacité, et nous espérons être plus efficaces cette année. Mais la véritable leçon de cette première expérience, c'est qu'il faut repérer les nids le plus tôt possible au printemps. Un petit nid détruit en mai évite des dizaines d'heures de chasse en été et l'apparition de centaines de futures reines en automne.

Comment annoncer une observation

La procédure est rapide et gratuite, et ne demande pas de créer de compte. Une photo est cependant indispensable pour valider l'annonce.

Rendez-vous sur www.frelonasiatique.ch, cliquez sur « Annoncer une observation », indiquez le lieu et téléversez votre photo. Vous recevrez par e-mail une confirmation, et si l'identification est positive, la personne en charge de la lutte cantonale prendra contact pour organiser la suite.

Si vous trouvez un nid

Ne cherchez jamais à le détruire vous même.

Gardez une distance d'au moins 5 mètres et éloignez les enfants et les personnes allergiques.

Photographiez de loin, signalez sur frelonasiatique.ch et laissez intervenir les spécialistes.

Au printemps prochain, en taillant la haie ou en ouvrant l'abri de jardin, ayez le réflexe : un coup d'œil, une photo, une annonce. Une fausse alerte ne coûte rien, un nid manqué peut coûter cher. Merci d'avance pour votre vigilance.

POUR EN SAVOIR PLUS

Plateforme de signalement : www.frelonasiatique.ch Canton de Vaud : www.stopfrelons.ch

Grégory Ruch, habitant de Ropraz

Ropraz – Santé et mobilité



Participez au défi national Cyclomania et gagnez de superbes prix !

La commune de Ropraz s'associe aux communes voisines de Jorat-Mézières, Servion, Oron, Savigny et Forel (Lavaux) pour participer pour la première fois au défi cycliste national Cyclomania.

Tout au long du mois de septembre, il s'agira de parcourir ensemble un maximum de kilomètres à pied ou à vélo pour défier les autres régions du canton de Vaud et de Suisse inscrites au défi !

Cette action nationale mise sur pied par PRO VELO Suisse, a pour but la promotion du vélo et de la marche pour les déplacements au quotidien et pendant les loisirs.



Pourquoi promouvoir le vélo ?

Ces moyens de déplacements ont de nombreux atouts : ils contribuent à la santé de la population et sont respectueux de l'environnement. Au sein de nos communes, les courtes distances rendent la marche et le vélo particulièrement efficaces, que ce soit pour se rendre dans les commerces, à l'arrêt de bus ou encore découvrir des nouveaux itinéraires de balades.

Vous êtes motivés ?

Toutes les informations utiles sur l'inscription et les prix à gagner vous parviendront au mois d'août par tout-ménage, lors de l'ouverture des inscriptions.

Excursion à Ropraz le 22 août 2026 À la découverte des plantes exotiques envahissantes Devenez acteur de la préservation de notre environnement



L'excursion d'une durée d'une heure et demie débutera à 9h30 et sera suivie d'une collation offerte, qui permettra de poursuivre les échanges dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Pourquoi la nécessité d'une telle action ?

Les plantes exotiques envahissantes (néophytes) sont des espèces végétales introduites volontairement ou accidentellement en dehors de leur milieu naturel. Lorsqu'elles trouvent des conditions favorables dans leur nouvel environnement, elles peuvent se développer rapidement et perturber les écosystèmes locaux. Ces plantes représentent aujourd'hui un enjeu important pour la biodiversité indigène, l'agriculture et même la santé humaine.

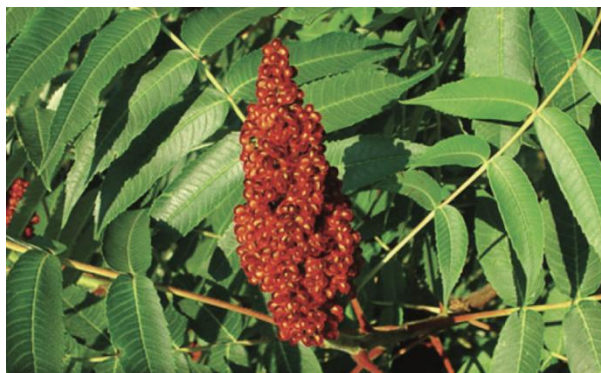
Certaines espèces, comme la renouée du Japon, l'ambrosie ou la berce du Caucase, sont particulièrement connues pour leur capacité à coloniser de vastes espaces. Elles concurrencent les plantes locales en occupant le sol, en captant la lumière et en consommant les ressources nécessaires à la croissance des espèces indigènes. Peu à peu, elles réduisent la diversité biologique et modifient l'équilibre naturel des milieux.

Sur le territoire de Ropraz, le bureau de spécialistes ASCA a recensé, en 2024, notamment :

- Le **Buddléia de David**, (ou arbre aux papillons), originaire de la Chine, qui colonise facilement les terrains secs, les friches urbaines et périurbaines ainsi que les bords des routes, de canaux et les talus. La formation de peuplements monospécifiques concurrence la végétation indigène. La lutte contre cette espèce est importante pour préserver le rajeunissement naturel ou le développement des plantations forestières.
- Le **Sumac, vinaigrier**, qui peut coloniser les terrains dénudés, les broussailles et les bords des routes, où il peut causer des dégâts aux infrastructures. Sa propagation entraîne un appauvrissement sensible de la biodiversité et sa toxicité peut provoquer de fortes irritations cutanées au contact.
- Le **Robinier faux-acacia**, dont la forte densité le long des cours d'eau contribue à un net appauvrissement de la biodiversité. Son écorce, ses graines et ses feuilles sont d'ailleurs toxiques pour l'être humain.



Buddléia de David © Patrice Descombes



Sumac © Erwin Jörg



Robinier faux-acacia © Erwin Jörg

La mise en circulation et la plantation de ces espèces sont interdites en Suisse.

La propagation de ces plantes est souvent favorisée par les activités humaines, notamment le commerce international, les transports et le jardinage. Pour limiter leur expansion, il est essentiel de sensibiliser la population, de surveiller les zones à risque et de privilégier les espèces locales dans les jardins et les espaces verts.

La lutte contre les plantes exotiques envahissantes nécessite donc une action collective. Protéger les écosystèmes naturels passe par une meilleure connaissance de ces espèces et par l'adoption de comportements responsables afin de préserver la richesse de la biodiversité pour les générations futures. Si une grande partie de la population est déjà sensible à ce problème, la reconnaissance des espèces concernées et les bons gestes à adopter sont peut-être moins évidents.

C'est dans ce but que la Municipalité organise, en collaboration avec le bureau d'études ASCA Environnement de Jorat-Mézières, une matinée sur ce thème destinée à vous, les habitants et habitantes de la commune. L'excursion d'environ 1h30 est prévue sur le territoire communal afin de découvrir les foyers recensés. Les participantes et participants seront accompagnés par une biologiste.

Nous vous invitons à saisir l'opportunité de participer à cette activité offerte par votre commune, qui s'inscrit également dans le plan d'action de notre Plan énergie et climat communal (PECC). Un apéritif bien mérité suivra l'excursion.

Date: samedi 22 août, de 9h30 à 11h00 - Lieu: à déterminer selon le lieu des foyers recensés



Vous pouvez vous inscrire à l'aide du bulletin ci-dessous. Un rappel contenant les informations relatives au lieu de rendez-vous vous sera adressé par e-mail une semaine avant l'excursion.

Inscription à retourner au bureau communal ou par email, greffe@ropraz.ch, jusqu'au 15 juillet 2026.

Nom et Prénom: _____ accompagné(e) de adultes, enfants

Adresse email: _____ No de téléphone: _____

Ropraz – événements en image

Tour de Romandie du jeudi 30 avril 2026



Marché villageois du dimanche 31 mai 2026



Assermentations du jeudi 11 juin 2026, NOUVELLE LEGISLATURE 2026-2031



Nous souhaitons faire de notre « Journal de Ropraz » un espace dynamique et inclusif, et nous nous réjouissons pouvoir compter sur vous, habitant-es de la commune, pour des contributions. Si vous désirez proposer un sujet ou partager des histoires, raconter un événement ou publier des photos, n'hésitez pas à contacter le greffe au bureau communal: greffe@ropraz.ch

Le prochain numéro est prévu pour le vendredi 30 octobre 2026.